



Demande titre de séjour après 9ans de présence sur le territoire f

Par nrdnrd, le **25/04/2009** à **16:25**

Bonjour,

a tous je suis homme d'origine algerien diplômé en architecture, je suis en situation irrégulière depuis l'année 2000 je suis entré en France (AOÛT 2000) je voulais savoir y a-t-il une possibilité de déposer une demande de titre de séjour auprès de la préfecture ou temps que j'avais que 9 ans de présence sur le territoire français

ps: j'ai déposé une demande de titre de séjour temporaire en 2003 (cas d'un malade), j'ai reçu un refus en 2005 avec la reconduite en frontière
merci d'avance